

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; 2^e page, 3 fr.
Abonnements et Annonces payables d'avance.

Rédacteur en Chef : **EMILE LACROIX**

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; France et Etranger, 12 fr.

un peu d'effort d'imagination on pourrait, par des mesures appropriées aux besoins de la défense, arriver à dépenser des dizaines de millions de moins par mois.

LE SEMAINIER.

NOS ECHOS

ceux domiciliés en France; s'il en est autrement, il est regrettable qu'on ait attendu trois ans pour les incorporer, mais si l'on incorpore ces Juifs algériens non naturalisés, comment se fait-il qu'on n'en fasse pas autant pour les Juifs tunisiens résidant en France? Est-ce que ceux-ci qui profitent de notre large hospitalité, jouissant de tous les avantages conférés aux Français sans en avoir les charges, brassant des affaires d'or depuis la guerre ne devraient pas être incorporés comme leurs coreligionnaires algériens?

Par les passeports ou les sauf-conduits délivrés pour la France et l'Algérie depuis une quinzaine d'années et peut-être plus, nos autorités locales peuvent savoir, à quelques unités près, le nombre de Juifs tunisiens passés et restés en France ou en Algérie et aptes à prendre les armes, surtout ceux partis depuis 1904.

Pourquoi ne le fait-on pas?

Est-ce qu'il y aurait des grâces d'état pour cette catégorie de protégés qui sont en France, comme il y en a pour ceux d'ici?

Contre les députés d'affaires

Enfin, il s'est trouvé un député, M. Henri Labroue, pour déposer une proposition de loi, contresignée par un certain nombre de ses collègues, portant qu'aucun député ne pourra recevoir de place, don, traitement, solde, grade, mission ou marché du pouvoir exécutif ou de ses agents.

Cette proposition reprend un article de la Constitution de 1791 et s'inspire de l'article 16 de la Déclaration des droits sur la séparation des pouvoirs, tend à empêcher que le pouvoir législatif, contrôleur du pouvoir exécutif, soit, à un décret quelconque, contrôlé ou confisqué par lui.

Il faut mater ces ruffians

Réellement, on dirait que les spéculateurs en céréales se moquent des décrets autant qu'un poisson d'une pomme quand on les voit acheter le blé, l'orge, l'avoine, bien au-dessus des cours et des taxes. On se demande quel est le but de ces ruffians et s'ils n'espèrent pas que dans quelques mois — comme avant la récolte — le Gouvernement ne tiendra plus aucun compte des décrets et les laissera vendre leur marchandise avec le bénéfice de cinquante pour cent qu'ils comptent en tirer.

Nous espérons bien que tous ces calculs tomberont à plat et que le Gouvernement ne se prêtera pas à ces combinaisons qui n'ont d'autre but que de rendre l'existence un peu plus dure comme si elle ne l'était pas assez.

Délit de coalition

Divers laitiers de France, notamment ceux de Marseille, avaient jugé fort mal à propos de s'entendre en vue d'augmenter le prix du lait de 10 centimes. Tous les parquets estimèrent qu'il y avait délit de coalition et poursuivirent devant les tribunaux les laitiers qui avaient fait insérer dans la presse le relèvement du prix.

C'est exactement ce que vient de se passer à Tunis et l'annonce ci-dessous de la *Dépêche* en fait foi; aussi, nous prions M. le procureur de la République de vouloir bien examiner si la loi n'est pas applicable aux marchands qui se sont entendus pour majorer leur prix — après entente —, c'est l'évidence même.

Prix du lait. — Etant donné le prix très élevé des vaches laitières, les difficultés de les importer, la hausse persistante des produits d'alimentation du bétail, les laitiers de Tunis se voient obligés de porter le prix du lait à 0 fr. 60 le litre pour le gros et 0 fr. 70 pour le détail depuis le 13 août.

Ce qui se passe en Russie

Notre confrère Charles Rivet, qui fut longtemps correspondant du *Temps* en Russie et vient de faire paraître un livre qui fait grand bruit : « Le Dernier Romanoff », de passage en Suisse, tance vertement un Russe qui se permet d'écrire au journal *La Suisse*, de Genève, « qu'il vaut mieux que les Français ne s'occupent pas trop de ce qui se passe en Russie! »

Est-il permis à un véritable slave d'oublier ce que la France a fait pour la Russie et les milliards qu'elle lui a donnés sans compter par le canal aspirant du Crédit Lyonnais, milliards que nous ne reverrons peut-être jamais plus.

Il faut être plutôt abject et misérable que le dernier des Romanoff qui nous trahissait lâchement alors que la France avait une confiance illimitée — mal placée — en lui, pour oser écrire que la France ne se mêle pas trop des affaires de la Russie.

Mais laissons à notre confrère Rivet le soin de faire entendre la protestation indignée que mérite l'élucubration de ce drôle et de le fustiger comme il le mérite :

« Monsieur et cher confrère,

« Je lis dans *La Suisse* la communication que veut bien vous faire mon compatriote Willy d'une lettre à lui adressée par un Russe.

« Le correspondant de mon distingué confrère lui écrit qu'il vaut mieux que les Français ne s'occupent pas trop de ce qui se passe en Russie.

« Peu suspect, je suppose, tant par mon passé que par mes écrits, d'être hostile au mouvement qui devait libérer la Russie, mouvement auquel j'ai contribué pour ma part, je me crois qualifié pour répondre à cet anonyme.

« Plût à Dieu, lui dirai-je, que les Français, de par le droit que leur conféraient et leurs milliards et leur qualité d'alliés, se soient, au contraire, mêlés davantage de ce qui se passait en Russie! Nous n'aurions pas connu la honte du régime tsariste et le gâchis que viennent de nous faire de pseudo-Russes qui nous ont saboté une révolution qui eût été acclamée partout sans eux et compromettrait la guerre libératrice.

« L'avis du correspondant de Willy s'est trompé d'adresse. C'est à Berlin qu'il était destiné, Berlin, soutien avéré du despotisme russe et, aujourd'hui, banquier des léninistes.

« Ah! non, Monsieur, votre conseil n'est pas à suivre. Après l'erreur de s'être inféodé à la coterie du tsar, la France ne peut pas commettre la faute, funeste pour la liberté du choris avec les Braunstein, les Rosenfeld, Lourie, Goldmann, bande de Juifs renégats, traitres à leur communauté israélite, à leur patrie, aux alliés de cette dernière et à l'humanité tout entière. Si mon pays avait su ce que représente exactement cette Russie extrémiste — troupeau de moujiks illettrés mené par une poignée de provocateurs que nous connaissons, nous — il n'aurait pas accepté sans mot dire le blâme outré, venu de Pétrograd, à propos de son action en Grèce, comme il aurait refusé net cette conférence de Paris à laquelle des enfants ou des illuminés convient les vieilles démocraties d'Occident. Il s'était suffisamment abaissé en conversant avec les énergumènes du « Soviet », en permettant à des imbéciles ou à des gens de mauvaise foi de tripotiller la question d'Alsace-Lorraine. Si mon pays avait su ce qu'il aurait dû savoir, il aurait... peut-être agi différemment vis-à-vis de la Russie avant et depuis 1914.

« Mais mon pays ne sait malheureusement rien du vôtre, Monsieur, et c'est de cette ignorance qu'ont bénéficié Nicolas II d'abord et Lénine ensuite. Mais venir dire à ceux qui vous connaissent, messieurs les Russes, de ne pas s'occuper de vos af-

BULLETIN

Des Tramways...

à la danse des millions

La Compagnie des Tramways se plaignait dernièrement qu'une bande de malfaiteurs lacéraient les banquettes des 1^{res} classes, arrachaient les rideaux et autres méfaits qui pourraient coûter cher à leurs auteurs si jamais ils étaient pincés; malheureusement, elle n'est pas la seule à subir des dommages.

Nos compagnies de chemins de fer en savent quelque chose, surtout le B.-G.-Etat-Algérien. Et ce qui est véritablement regrettable, c'est que les déprédations proviennent du fait de certains poilus, retour de permission, qui viennent s'embarquer à Bizerte.

Pourquoi Bizerte plutôt que Bône ou Philippeville? Est-ce que les bateaux ne pourraient pas faire escale dans ces ports?

Il y aurait non seulement une économie sérieuse du fait du voyage de Bizerte, mais le matériel de chemin de fer pourrait être plus efficacement utilisé qu'à transporter des hommes sur un parcours de 400 kilomètres pour les faire embarquer.

Quel Emmanuel Brousse nous dira jamais les gaspillages des deniers publics que toutes les fausses manœuvres coûtent à l'Etat, c'est-à-dire à nous tous?

Il semble que la guerre nous ait fait perdre les moindres notions élémentaires d'économie. On jongle tant avec les millions qu'on en arrive à ne plus calculer, et c'est ainsi que les millions s'ajoutent aux millions alors qu'avec

L'heure légale

L'expérience est faite, aujourd'hui, n'est-ce pas, qu'on a commis une erreur regrettable et lamentable, pour ne pas dire une faute lourde qu'on ne renouvelera plus, nous en sommes certains de nous astreindre à une heure aussi fantaisiste.

Maintenant, songeons un peu au 1^{er} octobre, date fixée pour le changement d'heure.

Va-t-on encore, sous prétexte de fuseaux horaires dont nous nous contrefichons comme du premier boche, nous redonner l'heure de l'Europe centrale, c'est-à-dire des empires de proie qui ont déchainé l'horrible guerre que nous supportons depuis trois ans avec une vaillance et une ténacité qui font l'admiration du monde entier?

S'il est si nécessaire que ça, de ne plus avoir l'heure de Paris, pourquoi ne pas guider nos horloges sur la marche du soleil, et nous donner l'heure réelle, exacte du pays, en avance de 30 minutes environ sur celle de Paris? Ce serait la logique même, mais la logique ne s'accorde pas toujours avec l'idée enracinée dans quelque tête — peut-être carrée — alors tout s'expliquerait.

Sous les armes

Le *Journal Officiel* a publié un décret concernant les Juifs algériens non naturalisés (!) et les sujets algériens musulmans résidant en France qui allaient être appelés sous les drapeaux pour y faire leur devoir comme les camarades d'Algérie qui sont sur le front.

Nous avouons ne pas très bien comprendre, car nous avons toujours pensé que les Juifs algériens avaient été naturalisés en bloc par le décret Crémieux, surtout

faire quand c'est pour vous que la France est partie en guerre, effrayante d'ignorance et sublime de jacobinisme, insultée comme république par vos réactionnaires, vilipendée par vos anarchistes en tant que bourgeoise, alors qu'elle — la simple — était tout ce qui était russe, ah ! non, à d'autres !

« J'aime la Russie, je crois l'avoir prouvé, aussi puis-je me permettre de lui dire qu'elle n'est pas encore majeure pour s'arroger le droit de nous donner des leçons. Elle n'aurait pu que profiter des nôtres, si nos pauvres gouvernants avaient l'a b c de la politique extérieure dont le premier paragraphe doit se lire ainsi : « Influencer sur Pétersbourg — ou Pétrograd — et ce sera profit pour les deux parties. Se laisser guider par lui, ce sera l'incohérence ». Berlin le connaissait par cœur et n'a cessé de le mettre en pratique.

« Voyons, Monsieur, Paris, depuis les embrassades de Toulon et de Cronstadt, n'a fait qu'écouter vos hommes d'Etat (?), les prenant pour tels, et en Bulgarie, en Grèce, en Turquie, en Europe qu'avons-nous eu si ce n'est de l'incohérence qui est au fond même de l'âme russe ?

« CHARLES RIVET ».

ECHOS (Suite)

Un grand chef

Il y a quelque temps, en gare de Semur, un voyageur précédé d'un homme d'équipe, portant une valise, allait monter dans un compartiment de 1^{re} classe. Mais des poilus plus agiles s'engouffrèrent dans le compartiment, ne laissant plus une place vide. L'homme d'équipe restait figé tandis que le voyageur, tout souriant, lui donnait l'ordre de transporter sa valise dans le fourgon. Et c'est dans le même fourgon à bagages que M. Mauris, directeur du P.-L.-M., car c'était lui, fit le trajet de Semur aux Laumes-Aléria.

Les braves

Nous adressons nos bien vives félicitations au médecin aide-major de 1^{re} classe Sextius Arène, fils du sympathique inspecteur de l'Office postal tunisien, qui vient d'être l'objet d'une brillante citation à l'ordre de la cavalerie :

Arène Sextius, médecin-major de 1^{re} classe du 1^{er} léger.

« Son chef de service étant évacué, a

dirigé, le 21 juillet 1917, avec le plus brillant courage, le sauvetage d'un officier supérieur et de plusieurs hommes ensevelis sous un abri défoncé. A prodigué les soins les plus intelligents aux nombreuses victimes de l'intoxication consécutive aux travaux de déblaiement et fait preuve de la plus sérieuse valeur professionnelle. (Déjà cité à l'ordre de la division). »

Bizerte et l'Ouenza

Pour la centième fois, peut-être, soit dans le journal, soit dans des conversations particulières, nous avons déclaré que nous n'étions pas l'adversaire de Bizerte ni inféodé au clan de ses ennemis et qu'on nous trouverait toujours parmi ses défenseurs quand il s'agirait de la défendre, ce qu'elle peut espérer légitimement.

Parce que Bizerte, port militaire, aspire à devenir port de commerce et même port libre, il ne faut pas qu'elle cherche à frustrer ses voisins ou à nous mettre l'Algérie à dos en essayant d'accaparer tout ou partie du minerai de l'Ouenza.

Nous nous trouvons à Paris en septembre 1915 pour nous rencontrer avec Dominique Bertagna, président de la Chambre de Commerce de Bône.

Un jour, de fil en aiguille, la conversation vint à tomber sur Bizerte et l'Ouenza ; il me dit textuellement ceci :

« La question est liquidée, définitivement liquidée, entendez-vous, c'est Bône, irrévocablement, qui est choisie comme port de sortie de l'Ouenza et du Bou Khadra, malgré Bizerte.

« S'il en avait été autrement, toute l'Algérie se serait levée comme un seul homme pour empêcher le rapt, car aujourd'hui, l'Algérie a besoin de faire fièche de tout bois et l'exportation du minerai de l'Ouenza par Bône représente des millions qu'elle n'a plus le droit d'abandonner.

« Mais si Bizerte construit des hauts fourneaux, comme on le dit, nous sommes prêts à les lui livrer par où elle voudra, par Nebeur, si la Tunisie est assez riche pour faire cette dépense, un ingénieur du B.-G. a estimé à une quarantaine de millions, car il s'agit de soixante-dix kilomètres de voie normale.

— Alors, lui dis-je, l'Algérie consentirait à laisser les hauts fourneaux de Bizerte s'approvisionner à l'Ouenza par la ligne de Nebeur prolongée.

— Certainement, répondit-il, mais nous prendrions nos précautions. *du reste, je suis d'accord avec Lutaud, et M. Alapetite n'a qu'à s'entendre avec lui pour régler cette question qui peut être liquidée en huit jours. Quand on est de bonne foi de part et d'autre, on est toujours prêt à s'entendre ».*

Voilà textuellement rapporté ce qui s'est dit chez Dominique Bertagna en son domicile, 50, boulevard Courcelles à Paris. Il n'est plus là, mais M. Lutaud est toujours gouverneur général de l'Algérie pour approuver ou désapprouver son ami Bertagna.

La panne fâcheuse

Dans l'Action Française, Léon Daudet demande à être entendu par la commission des affaires extérieures du Sénat et de la Chambre des députés en présence de Malvy, protecteur de Vigo, dit feu Almereyda — et pourquoi ne le se-

rait-il pas, quand il s'agit de la défense nationale ? Y aurait-il des Français hors la loi parce que ceux-ci ne sont pas des nôtres ? Qu'importent leurs opinions politiques s'ils ont des choses intéressantes à faire connaître qui peuvent aider au salut de la patrie ? Est-ce que tous les Français ne sont pas confondus sous les armes et ne font-ils pas tous bravement leur devoir. Qu'on entende donc Léon Daudet et le plus vite sera le mieux — Léon Daudet rapporte un accident d'autos arrivé en Espagne qui mérite de ne pas être négligé, car il nous apprend que s'il y a des naturalisés qui méritent l'honneur qui a été fait et ont droit à toutes nos sympathies, il y en a d'autres qui sont sujets à caution, pour ne pas dire des traîtres, comme dans le cas suivant extrait du *Heraldo*, de Madrid, du 8 juillet dernier :

« A la côte des Perdrix, en face le restaurant bien connu « Casa Camorra », arriva, avant-hier soir, à 10 heures, un accident d'automobiles dont plusieurs étrangers sortirent assez sérieusement blessés.

L'auto, qui marchait à une vitesse normale, se croisa à l'endroit antérieurement cité avec une autre qui allait dans la direction opposée, et la puissante lumière de deux phares de celle-ci aveugla l'autre, qui, complètement aveuglé, alla cogner contre un poteau téléphonique, faisant les victimes suivantes :

Hans von Krohn, capitaine de corvette de l'Etat-Major de la Marine impériale, attaché à l'ambassade allemande en Espagne, avec une blessure de 7 centimètres d'étendue et de 3 de profondeur, située en dessous du menton. Davricheny Joseph, propriétaire, naturel de Gori (Russie) et naturalisé en France, brisure complète de la rotule et du fémur (prognostic grave). Ernest Reny (chauffeur), de Russie, contusions diverses et érosions légères, et Madame veuve de Richer, née Marthe de Benfeld, naturelle de Blamont (France), lésion interne à la jambe gauche et contusions générales.

Ils reçurent, dans la « maison Camorra », les soins éclairés du docteur Astola et furent transportés à leurs domiciles dans une auto appartenant à M. Alvaro de Loma, qui passait par hasard au lieu de l'accident.

La justice d'Aravasa s'occupe de l'affaire.

L'auto fut démolie complètement ; c'était l'Allemand von Krohn qui conduisait la voiture.

Ce Hans von Krohn est le grand maître des torpillages sur les côtes d'Espagne et il passe pour avoir organisé en personne les ravitaillements et les incursions en Méditerranée du fameux sous-marin boche U-35, lequel était à Carthagène le 20 juin 1916.

De Madrid à Irun, il y a eu circulation deux express et le Sud Express chaque jour. Il est trop facile de comprendre pourquoi von Krohn et ses compagnons avaient choisi la route, avec tous ses accidents éventuels, et la nuit !

Il faut espérer que la sûreté générale cherchera à savoir ce sont exactement :

- 1. Madame veuve de RICHIER, née Marthe Betenfeld, « naturelle de Blamont » ;
- 2. JOSEPH DAVRICHENY, né à Gori (Russie) et naturalisé français ;
- 3. ERNEST RENY, chauffeur ».

Le prix du papier journal
Nous avons demandé aux Papeteries Bergès le prix du papier journal pour une fourniture de 20.000 kilos.

Voici la lettre que nous recevons :
Téléphone N° 3 Lancey, le 4 août 1917
Papeteries LANCEY La Petite Tunisie,
M. M. TUNIS.

Messieurs,
« Revenant sur la proposition que vous avez bien voulu nous soumettre par votre estimée du 2 écoulé à 20.000 kilos 52 X 80 papier journal conforme à votre échantillon, nous vous informons que nous pourrions actuellement assurer cette fourniture au prix de 150 francs les 100 kilos franco Marseille.

Cette cotation s'entend pour exécution en force 48/50 gr. et vous est garantie pour confirmation sous une quinzaine de jours.

La production de nos usines de Lancey en papier journal étant totalement engagée, nous exécuterions votre ordre à nos Usines du Persan, si vous voulez bien nous en favoriser.

Espérant avoir le plaisir de vous lire par un prochain courrier, nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées et dévouées.

Le chef du Service commercial, LILLESBIE ».

Nous avouons sincèrement que le prix demandé : 150 francs les 100 kilos même franco bord Marseille nous a surpris puisque nos confrères métropolitains déclarent ne le payer que 100 francs, prix auquel nous étions prêt à souscrire, ce qui aurait fait, avec les 20 francs de transport plus les frais de douane, environ 125-130 francs les 100 kilos, tandis qu'à 150, cela les remet les 100 kilos à 175-180, c'est excessif quand on songe que le papier journal valait 27 à 30 francs les 100 kilos, rendus à Tunis.

Mais nous nous étions approvisionné par ailleurs et nous avons du papier pour tenir jusqu'à fin 1918.

A la Cour de Cassation

C'est avec la plus ineffable joie que nous avons lu, dans l'*Officiel Français*, qu'un décret du 10 août nomme M. Philippe Bourgeon procureur général près la Cour d'appel de Poitiers, au haut poste de conseiller à la Cour de Cassation.

Magistrat de la bonne école républicaine, juriste distingué et, ce qui ne gâte rien, fin lettré dont le talent s'est encore manifesté tout dernièrement en un ouvrage très prisé, M. Philippe Bourgeon a donné à la France ses deux fils, qui rivalisent à qui mieux mieux de bravoure et d'entrain sur les champs de bataille.

Sa promotion à une des plus hautes fonctions judiciaires comble d'aise tout ceux qui lui portent sympathie et respect, et, en Tunisie, ils sont nombreux.

Toujours la « Soolidaire »

Nous pourrions ajouter à notre précédent article, en ce qui concerne la *Soolidaire Soussienne*, que cette association commerciale pour le bien public mettrait en vérité dans sa minoterie même de la semoule fine de bonne qualité, ce qui est contraire au décret, aux prix de 70 et 75 francs les 100 kilos.

Nous attirons encore une fois de plus

l'attention des autorités pour cet état de chose qui, s'il s'avérait à l'enquête, serait de nature à attirer sur cet organisme de négoce à gros bénéfices des sanctions nécessaires.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret la mort à Calacuccia (Corse), de M. Antoine Louis Ordioni, beau-père de M. Martini, secrétaire de police à Soussse et père de M. Ordioni, commis des Contributions directes.

Le défunt fut un ancien combattant de la dernière guerre et l'une des plus belles figures de la Corse. Il a été aussi pendant trente ans maire de sa commune et pendant seize ans juge de paix. Disons enfin que M. Antoine-Louis Ordioni a laissé le souvenir d'un homme intègre.

A la famille affligée de M. Ordioni, nous présentons nos condoléances attristées.
A. A.

MAISONS RECOMMANDÉES

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France. — Tunis. Brami Frères et Cie, propriétaires.

Pavillon Beau-Séjour. — CARTHAGE-Station. — Restaurant de premier ordre. — E. GIRAUD, propriétaire.

Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et aux artistes. Prix modérés.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. — Téléph. 450.

Le Roi des Placements

Il y a le roi des chemins de fer, le roi de la crier, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. — 12, rue d'Alger.

Achetez TIMBRE CROIX-ROUGE 20
15 c. affranch. 5 c. pour les bienfaits

Maisons boches ou embochées

Lampes Sirius. — Comment se peut-il que l'on fasse, encore maintenant, pour cette lampe, qui s'est précédemment appelée « Sirius Kolloïd », des annonces avec la mention, en caractères très apparents : « Fabrication française », alors que les Usines Pintsch, 97, rue Molière à Ivry-sur-Seine, qui la fabriquent et dont le nom figure sur ces annonces, ont été séquestrées, comme emprise allemande, depuis le 12 décembre 1914, avec M. Raynaud, syndic, pour séquestrer un syndicat dont nous avons déjà eu occasion de nous occuper.

Nestlé, lait condensé et autres produits lactés.
Cette firme est-elle allemande, française ou suisse ?

Fabrique de conserves de Lenzbourg, confitures et conserves. Maison allemande qui ne cache pas sa nationalité.

J.-W. Faber, crayons, encre, etc.

Imprimerie Spéciale de la « Petite Tunisie Socialiste »

Chaux Hydraulique & Ciment PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif)

RESTAURANT DU JAPON C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires

7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS
Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS FINS de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le
Dépôts à vue : 2 o/o
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 3 ans) : 3 o/o
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAJ
Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme — Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o.
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'Huile qui graisse le plus VACUUM MOBIL OIL

Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
5, Rue Saint-Charles = TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAJ
Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissances — Crédits documentaires — délivrance de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville F. BERNET

TUNIS — Rue de Russie — TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

Cie DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots-poste Français
Ceci Servir régulier hebdomadaire entre Marseille-Tunis-Sousse-Sfax
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

Cie Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
Liquors de premier choix — Vins en gros !
Specialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'Or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

SYPHILIS

GUERISON DEFINITIVE SANS RECRIEUSE POSSIBLE PAR LES COMPRIMÉS de GIBERT
606 absorbable sans piqûre
Traitement facile et discret même en voyage
La boîte de 40 comprimés 8 fr. 50 franco contre mandat.
(Nous n'extrayons pas contre remboursement)
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille
Dépôt à TUNIS : Pharmacie SUCH, 3, avenue de Paris

Espigadoras-lienses - Râteaux - Fauchuses Mac Cormick

Machines de Récolte OSBORNE disponibles à Tunis
Maison R. WALLUT & Cie
(R. WALLUT ET G. HOFMANN, ASSOCIÉS) — Tunis

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
ATTOSAGE — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 2
Léon Bloch Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553

VÊTEMENTS J. BELL

